

FONDATION CANADIENNE POUR L'INNOVATION

Voir grand

Plan stratégique 2023-2028

INNOVATION

Fondation canadienne
pour l'innovation

Canada Foundation
for Innovation



Table des matières

Avant-propos de la présidente du conseil d'administration 2

Voir grand – Un meilleur avenir grâce
à la recherche 2

À propos de la Fondation canadienne pour l'innovation..... 3

Notre mandat..... 3
Notre vision stratégique 3
Notre engagement, nos valeurs et nos principes 4

Consultations relatives au plan stratégique 6

Contexte stratégique et opérationnel 6

Cinq piliers stratégiques 7

Soutenir les activités scientifiques de demain . 7
Édifier des collectivités saines et prospères 8
Contribuer à un monde durable 9
Inspirer la prochaine génération 10
**Répondre aux besoins de la communauté
de la recherche**..... 11

En conclusion..... 13

Une vision pour tirer le meilleur parti
de la recherche menée au Canada..... 13

55, rue Metcalfe, bureau 1100
Ottawa ON K1P 6L5
T : 613 947-6496
info@innovation.ca

© Fondation canadienne pour l'innovation |
Canada Foundation for Innovation

Ce rapport doit être cité comme suit : Voir grand – Plan stratégique 2023-2028 de la
Fondation canadienne pour l'innovation. Ottawa, Ontario, 2023.

La Fondation canadienne pour l'innovation

Depuis 1997, la Fondation canadienne pour l'innovation investit dans l'infrastructure dont les chercheurs et chercheuses ont besoin pour voir grand, innover et repousser les limites du savoir. Grâce à des installations et de l'équipement de recherche de pointe, les universités, collèges, hôpitaux de recherche et organismes de recherche à but non lucratif du Canada peuvent mener des travaux de recherche de haut calibre. Ces établissements s'en trouvent plus concurrentiels à l'échelle mondiale, formant la prochaine génération de chercheurs et chercheuses tout en favorisant l'attraction et la rétention d'un personnel de talent provenant du monde entier. Ainsi, les investissements de la Fondation canadienne pour l'innovation renforcent l'économie et améliorent la qualité de vie de toute la population canadienne.

Le siège social de la Fondation canadienne pour l'innovation est situé sur le territoire traditionnel non cédé du peuple anichinabé algonquin.

Avant-propos de la présidente du conseil d'administration

Voir grand – Un meilleur avenir grâce à la recherche

En 2022, la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) a souligné ses 25 années d'existence. Au cours de ce cycle, nous avons mis à la disposition des chercheurs et chercheuses des installations et de l'équipement leur permettant de voir grand, de repousser les limites du savoir et de faire des découvertes qui améliorent la vie de la population canadienne. Pendant cette période, nos investissements dans l'infrastructure de recherche ont contribué à propulser le Canada au rang de chef de file mondial en matière de science, de technologie et d'innovation, ce qui, en retour, a renforcé l'économie nationale en créant des emplois et des avenues de développement économique découlant des activités de recherche.

Le plan stratégique 2023-2028 de la FCI présente comment susciter des changements positifs grâce aux activités de recherche rendues possibles avec notre appui. Résolument tourné vers l'avenir, notre plan se fonde sur cinq piliers stratégiques :

- Soutenir les activités scientifiques de demain;
- Édifier des collectivités saines et prospères;
- Contribuer à un monde durable;
- Inspirer la prochaine génération;
- Répondre aux besoins de la communauté de la recherche.

Ce plan s'appuie sur les consultations et les échanges que nous avons menés auprès de la communauté et des établissements avec lesquels nous travaillons. Leur contribution fait en sorte que ce plan aborde des questions d'intérêt commun, qu'il traite des défis actuels et futurs ainsi que des occasions que ces partenaires voient se profiler à l'horizon.

Ce plan stratégique réitère également nos valeurs, notamment notre attachement aux principes d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI). C'est aussi en ce sens que nous souhaitons favoriser des collaborations et des partenariats toujours plus étroits entre les secteurs, les établissements et les disciplines.

Nous vous invitons à nous accompagner dans notre démarche qui consiste à soutenir la science, la technologie et l'innovation au profit des personnes et des collectivités, partout au Canada.

Ingrid Pickering
Présidente du conseil d'administration

À propos de la Fondation canadienne pour l'innovation

Notre mandat

En 1997, le gouvernement du Canada a créé la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI). Notre mandat : financer l'équipement, les laboratoires et les installations de pointe dont le milieu de la recherche a besoin pour mener des projets de calibre mondial qui se traduisent en avantages pour la population canadienne. Nous répondons aux besoins en constante évolution des universités, des collèges, des hôpitaux de recherche et des établissements de recherche à but non lucratif canadiens et ce, dans toutes les disciplines.

Nos objectifs sont les suivants :

- Accroître la capacité du Canada à mener d'importantes activités de recherche scientifique et de développement technologique de calibre mondial;
- Appuyer la croissance économique et la création d'emplois, et favoriser l'amélioration de la qualité de l'environnement et de la santé grâce à l'innovation;
- Accroître l'employabilité et les possibilités d'effectuer de la recherche, pour la prochaine génération de chercheurs et chercheuses, de techniciens et techniciennes et d'entrepreneurs et entrepreneuses du Canada;
- Favoriser la collaboration et la formation de réseaux productifs entre les universités, les collèges, les hôpitaux de recherche, les établissements de recherche à but non lucratif et le secteur privé canadien.

Nous réalisons notre mandat en optimisant le financement reçu du gouvernement fédéral que nous reversons de façon à couvrir jusqu'à 40 pour cent des coûts d'un projet d'infrastructure de recherche. Les établissements bénéficiaires de ce financement obtiennent le 60 pour cent restant en nouant des partenariats avec les gouvernements, les entreprises et divers organismes publics, privés et à but non lucratif. Depuis sa création en 1997, la FCI a versé près de 10 milliards de dollars pour financer plus de 12 500 projets menés par 172 établissements de recherche, et ce, dans 80 municipalités partout au Canada.

Notre vision stratégique

De 2023 à 2028, la vision stratégique de la FCI consiste à relever les défis d'aujourd'hui tout en favorisant la prospérité du Canada de demain et en édifiant un avenir toujours meilleur grâce à la recherche. En aidant les établissements de recherche canadiens à relever les défis scientifiques et technologiques auxquels nous sommes et allons être confrontés, nous leur permettrons de saisir des occasions de contribuer à la vitalité, à la santé et à la prospérité des collectivités. Cette vision reflète notre engagement à l'égard de la communauté de la recherche du Canada qui se manifeste par des investissements dans des installations et de l'équipement de recherche.

Notre engagement, nos valeurs et nos principes

Ce plan se fonde sur un ensemble de positions, de valeurs et de principes qui guideront notre soutien à la communauté de la recherche au cours des cinq prochaines années.

Dans l'ensemble de nos activités, nous reconnaissons qu'un large éventail de perspectives, de compétences et d'expériences contribue à rehausser le niveau d'excellence en recherche. C'est pourquoi nous nous engageons à respecter les principes d'équité, de diversité et d'inclusion.

Voici comment :

Équité

Nous voulons que l'ensemble du personnel de recherche, de même que tous les établissements admissibles, puissent avoir accès et bénéficier des programmes de financement de la FCI et de l'infrastructure de recherche qu'elle finance au moyen de procédures bien établies, justes et impartiales.

Diversité

Nous accordons de l'importance aux caractéristiques qui permettent aux chercheurs, chercheuses et aux établissements de réussir, quel que soit leur parcours ou leur provenance. Cela comprend notamment :

- Les attributs personnels : le genre, la langue, la culture et l'étape à laquelle une personne est rendue dans sa carrière;
- Des particularités propres à un établissement : sa taille, son emplacement et la catégorie à laquelle il appartient; ainsi que
- Les propriétés qui se rapportent à chaque discipline et à l'ensemble du spectre de la recherche, fondamentale ou appliquée.

Inclusion

Nous encourageons une culture de collaboration et de partenariat, ce qui comprend de faire participer et de s'engager auprès de divers groupes de personnes, établissements et dans de nombreux domaines de recherche afin de maximiser le potentiel de l'écosystème de la recherche du Canada.

Nous croyons que favoriser une culture équitable, diversifiée et inclusive est la responsabilité de l'ensemble de l'écosystème de la recherche, y compris les bailleurs de fonds, les établissements, les chercheurs, les experts et les évaluateurs.

À titre d'organisation, atteindre l'excellence sous-tend chacune de nos décisions. Nous nous efforçons de remplir notre mandat en étant :

RESPONSABLE

COLLABORATIF

NOVATEUR

À l'externe

Nous agissons de manière transparente et responsable en évaluant et communiquant les retombées de nos activités et investissements.

Nous sommes axés sur la clientèle en offrant des services efficaces et efficients, et en consultant activement les parties prenantes.

Nous estimons que l'avenir de la communauté de la recherche du Canada est prometteur. Nos investissements permettent aux chercheurs et chercheuses de voir grand et de faire une grande différence pour notre société.

À l'interne

Nous faisons preuve d'objectivité en assurant l'intégrité et l'autonomie de nos processus et décisions.

Nous favorisons le travail d'équipe en encourageant la diversité d'opinions et en comptant sur les compétences et connaissances de nos collègues.

Nous apportons de nouvelles idées dans un milieu de travail qui favorise l'excellence et la créativité.

Consultations relatives au plan stratégique

La haute direction de la FCI a mené des consultations quant à sa planification stratégique auprès du conseil d'administration de la FCI ainsi que des principales parties prenantes dans les domaines de la recherche, de l'enseignement ainsi que des secteurs public, privé et à but non lucratif. Dans le cadre de ce processus, les parties prenantes et nos partenaires nous ont indiqué les principaux enjeux qui, à leur avis, auront une incidence sur la recherche au cours des cinq prochaines années. Ainsi, le présent plan stratégique se fonde sur les renseignements que la communauté de la recherche elle-même nous a fournis et il énonce un ensemble de mesures ciblées et opportunes visant à répondre à ses besoins.

Contexte stratégique et opérationnel

À la FCI, nous savons pertinemment qu'en 2023, les établissements de recherche se heurteront aux problèmes et aux contraintes qui touchent aussi d'autres secteurs, notamment en ce qui a trait à l'évolution du marché du travail, à l'inflation, aux perturbations de la chaîne d'approvisionnement, aux conséquences des changements climatiques et à l'incertitude géopolitique. Tout en respectant notre mandat, notre plan stratégique tient compte de ces circonstances exceptionnelles et de leur incidence sur les établissements de recherche et sur l'ensemble de l'écosystème de la recherche.

Nous comptons investir dans des installations et de l'équipement de recherche qui rendent possibles de véritables percées dans l'ensemble des domaines et des disciplines de recherche. Ces investissements seront axés sur les installations et l'équipement qui permettront les plus vastes retombées socioéconomiques. Ainsi, il s'agit de renforcer la capacité des établissements à repousser les limites du savoir, à former la prochaine génération de chercheurs et chercheuses et à attirer et retenir du personnel de recherche de très grand talent.

Nous soutiendrons la collaboration sous toutes ses formes, entre les établissements, les pays ou les disciplines ou encore entre les secteurs public, privé et à but non lucratif. L'avenir se jouant souvent à l'extérieur des laboratoires, nous porterons une attention particulière à la manière dont nos investissements contribuent à la création de partenariats avec les entreprises et à la commercialisation des résultats de recherche.

Bien que notre rôle porte sur le financement de la recherche, nous en reconnaissons les répercussions au plan social. C'est pourquoi notre plan stratégique souligne notre volonté de mettre l'accent sur les principes d'équité, de diversité et d'inclusion et veille à les intégrer dans l'élaboration et la mise en œuvre de nos programmes de financement et de nos politiques, tout comme dans nos activités administratives et opérationnelles internes. Nous prévoyons également continuer de soutenir le gouvernement du Canada dans son engagement à l'égard d'une réconciliation avec les peuples autochtones du Canada.

Cinq piliers stratégiques

Ce plan stratégique se fonde sur le mandat de la FCI qui est de mettre à la disposition des chercheurs et chercheuses et des établissements de recherche du Canada l'équipement, les laboratoires et les installations à la fine pointe de la technologie, qui sont essentiels pour mener des travaux de recherche de calibre mondial dont peut bénéficier la population canadienne. Nous répondons aux besoins en constante évolution des universités, des collèges, des hôpitaux de recherche et des établissements de recherche à but non lucratif du Canada, et ce, dans l'ensemble des disciplines et des domaines, notamment au chapitre des changements climatiques et de leur incidence sur notre santé et notre bien-être socioéconomique. Notre approche s'appuiera sur les cinq piliers stratégiques suivants :

- **Soutenir les activités scientifiques de demain** : notre contribution à établir dès aujourd'hui, les capacités de recherche qui soutiendront les activités scientifiques de demain;
- **Édifier des collectivités saines et prospères** : notre contribution à renforcer les liens entre le milieu de la recherche et les collectivités;
- **Contribuer à un monde durable** : notre contribution à la durabilité sur les plans environnemental, social et économique;
- **Inspirer la prochaine génération** : notre contribution à promouvoir l'équité, la diversité, l'inclusion et le sentiment d'appartenance à la communauté;
- **Répondre aux besoins de la communauté de la recherche** : notre contribution à optimiser les partenariats et la collaboration entre les établissements.

Soutenir les activités scientifiques de demain

Nous sommes déterminés à édifier pour le Canada, un meilleur avenir grâce à la recherche. Pour ce faire, nous investissons dans des installations et de l'équipement qui stimulent la découverte et développent les savoirs; contribuent à former, retenir et recruter une nouvelle génération de personnes de talent; et génèrent des retombées socioéconomiques au profit de la population canadienne.

Afin de stimuler les découvertes de demain, nos investissements chercheront à renforcer les domaines de recherche pour lesquels le Canada possède déjà un avantage concurrentiel et à favoriser l'émergence de nouveaux domaines essentiels à notre avenir collectif. Nous continuerons de veiller à ce que, dans tous les domaines, les chercheurs et chercheuses disposent des installations et de l'équipement indispensables pour mener à bien leurs projets. Et nous verrons à ce que les nouvelles priorités et pratiques en matière de recherche, comme la science ouverte et les données ouvertes, soient prises en compte dans notre façon de soutenir les établissements.

De plus, étant donné que le progrès scientifique et la production de connaissances ne sont pas le fait d'un seul établissement ou secteur, nous encouragerons les partenariats et la collaboration entre les établissements et diverses entités sociales et économiques, au Canada et à l'étranger. Nous inciterons les établissements à mettre les installations et l'équipement à la disposition des chercheurs et chercheuses afin de renforcer les capacités de recherche à l'échelle des régions et des établissements. Nous comptons y arriver en partie en invitant les établissements à installer l'équipement et les outils de recherche dans des lieux accessibles aux entreprises et aux autres membres de leur collectivité. Nous continuerons à soutenir la recherche appliquée en offrant du financement pour la création de partenariats avec les entreprises et la commercialisation des résultats de la recherche.

Grâce à notre soutien stratégique à la recherche de demain, le personnel de recherche et les établissements auront accès à des installations et à de l'équipement qui stimuleront les découvertes susceptibles de se traduire par des retombées socioéconomiques.

Pour parvenir à ces résultats, nous allouerons des ressources aux opérations et engagements suivants :

Programmes de financement et soutien à la recherche

- Étudier la possibilité de conclure des ententes de partage et d'accès aux installations, avec des établissements de recherche nationaux et internationaux et des organismes des secteurs public, privé et à but non lucratif;
- Revoir les politiques et les programmes de financement qui concernent les collaborations et les partenariats entre les établissements à l'échelle nationale et internationale;
- Accroître la participation aux comités experts, d'évaluatrices et d'évaluateurs internationaux provenant d'ailleurs que de l'Europe et de l'Amérique du Nord;
- Inciter les établissements à partager l'accès aux installations et à l'équipement de recherche;
- Explorer les moyens d'améliorer la capacité des établissements de recherche à former et à retenir du personnel hautement qualifié pour veiller à l'exploitation et à la maintenance des installations et de l'équipement acquis grâce au financement de la FCI;
- Collaborer avec le gouvernement fédéral pour accélérer la planification et la transition relatives aux installations de recherche de grande envergure du Canada.

Rayonnement et partenariats

- Collaborer avec des organismes privés et à but non lucratif pour accroître les partenariats en matière de découverte et de recherche appliquée;
- Conclure des ententes avec des organismes de recherche canadiens et internationaux afin de faire connaître, par l'entremise du Navigateur d'installations de recherche de la FCI, les installations et l'équipement de recherche canadiens. Le Navigateur d'installations de recherche est un répertoire en ligne d'installations de recherche disposées à établir des collaborations et partenariats avec des utilisateurs et utilisatrices de tous les secteurs.
- Travailler en collaboration avec les trois organismes fédéraux de financement de la recherche et d'autres organismes de recherche afin d'accroître les occasions de financement.

Initiatives organisationnelles

- Établir des partenariats avec des entités qui financent l'infrastructure de recherche au Canada et à l'étranger afin de livrer des programmes de financement conjoints.

Édifier des collectivités saines et prospères

Depuis 1997, nous investissons dans des installations et de l'équipement de recherche qui contribuent à une économie et une société prospères au Canada. En effet, les établissements de recherche procurent des avantages matériels et immatériels aux collectivités qui les accueillent et avec lesquelles ils partagent le même environnement socioéconomique.

La recherche étant aujourd'hui pertinente à un nombre toujours plus grand de secteurs d'activités socioéconomiques, nos programmes de financement permettront à l'ensemble des membres d'une collectivité de saisir des occasions de contribuer à la recherche et d'en tirer profit. Pour ce faire, nous nous associerons à des organismes de divers secteurs dans le but de soutenir la recherche.

Compte tenu du rôle essentiel des collectivités dans l'extension des perspectives et la multiplication des résultats de la recherche, les activités décrites dans ce plan stratégique se traduiront par des retombées socioéconomiques qui renforceront les collectivités partout au Canada.

Pour parvenir à ces résultats, nous allouons des ressources aux opérations et engagements suivants :

Programmes de financement et soutien à la recherche

- Revoir les critères d'admissibilité aux programmes de financement ainsi que les critères visant les établissements de recherche postsecondaires et organismes à but non lucratif de petite envergure ou nouvellement établis;
- Revoir les politiques et les lignes directrices relatives aux programmes de financement en matière de recherche, de commercialisation et de partenariats avec les entreprises et les secteurs public, privé et à but non lucratif;
- Étudier la possibilité de mettre en place des programmes de financement conjoints en matière de recherche appliquée, en partenariat avec divers acteurs économiques régionaux, notamment le secteur privé, le secteur à but non lucratif et des établissements de recherche.

Rayonnement et partenariats

- Accroître les activités de rayonnement auprès des fondations et des organismes de bienfaisance afin de cibler et de créer de nouvelles occasions de produire un effet de levier par rapport aux fonds provenant de partenaires dans des projets financés par la FCI;
- Multiplier les campagnes d'information, notamment dans le cadre des concours de financement, afin de renseigner les établissements sur les coûts admissibles;
- Travailler avec les établissements de recherche en vue de trouver des moyens novateurs de collaborer avec les entreprises;
- Mieux faire connaître aux entreprises les occasions de partenariats en recherche.

Initiatives organisationnelles

- Examiner le rôle que peuvent jouer les organismes à but non lucratif à titre de partenaires de recherche ou de financement.

Contribuer à un monde durable

Dans notre monde interconnecté, les conséquences de nos choix et de nos gestes se répercutent de plus en plus à l'échelle planétaire. C'est pourquoi les objectifs de développement durable des Nations Unies établissent une vision commune, en vue de relever des défis mondiaux tels que la pauvreté, les inégalités et les injustices, la dégradation de l'environnement et les changements climatiques, et ce, d'ici 2030. La communauté de la recherche canadienne adhère à cette vision et participe à l'atteinte de ces objectifs par le biais de ses activités. Depuis de nombreuses années, nous soutenons la recherche qui porte sur ces enjeux, et nous comptons poursuivre dans cette voie.

Dans le cadre de ce plan stratégique, nous souhaitons contribuer à l'atteinte des objectifs de développement durable en tirant parti de notre rôle de catalyseur de la recherche. Au cours des cinq prochaines années, nous inviterons les établissements de recherche à trouver des moyens d'intégrer ces objectifs aux projets que nous finançons. Et en tant qu'organisme lui-même soucieux de sa propre incidence, nous nous efforcerons également de veiller à la durabilité de nos opérations et de nos activités.

Pour parvenir à ces résultats, nous allouons des ressources aux opérations et engagements suivants :

Programmes de financement et soutien à la recherche

- Documenter et expliquer la part du financement consacrée aux projets multiétablissements et interdisciplinaires qui tient compte des objectifs de développement durable des Nations unies;
- Revoir les politiques et les lignes directrices en regard des résultats des installations et de l'équipement financés par la FCI sur le développement durable.

Rayonnement et partenariats

- Mettre en valeur et faire connaître les projets de recherche financés par la FCI qui contribuent de manière importante à l'atteinte des objectifs de développement durable;
- Mieux faire connaître les politiques et les programmes de financement de la FCI visant à prolonger la durée de vie utile des installations et de l'équipement;
- Accompagner les établissements dans la diffusion de leurs plans de développement durable et des mesures d'atténuation connexes.

Initiatives organisationnelles

- Revoir la manière d'évaluer et de rendre compte des retombées de la FCI en matière de développement durable.

Inspirer la prochaine génération

Nous sommes attachés à favoriser l'équité, la diversité et l'inclusion (EDI) dans le cadre des projets de recherche que nous finançons. Notre engagement envers l'EDI reflète nos valeurs fondamentales et représente un pilier incontournable de notre vision stratégique. Nous avons réalisé des progrès dans la promotion de l'EDI et nous poursuivons nos efforts pour accroître la participation des personnes issues de divers groupes aux activités de recherche.

Toutefois, le simple fait d'ouvrir les portes ne suffit pas. Au cours des cinq prochaines années, nous intégrerons la notion de « communauté » à nos objectifs en matière d'EDI. Ainsi, nous prendrons des mesures pour soutenir la création d'espaces intégratifs, c'est-à-dire qui rassemblent des personnes de tous les horizons personnels et professionnels. Cela permettra de favoriser les échanges qui mènent à une meilleure compréhension et contribuent aux découvertes et à l'innovation.

Nous travaillerons avec les trois organismes fédéraux de financement de la recherche et diverses organisations afin de faire une plus grande place aux principes de l'EDI. Nous travaillerons également avec les établissements et d'autres organismes de recherche pour offrir aux chercheurs et chercheuses en début de carrière ainsi qu'aux étudiantes et étudiants plus d'occasions de participer aux projets que nous finançons.

La promotion de l'équité, de la diversité et de l'inclusion dans nos activités organisationnelles est tout aussi importante que le sentiment d'appartenance à la communauté. À cette fin, nous nous efforcerons de jouer un rôle de premier plan dans la création d'un milieu de travail qui favorise l'appartenance à la communauté fondée sur une vision commune, le respect et l'empathie.

Partout au pays, des collèges, des universités, des hôpitaux de recherche et des organismes de recherche à but non lucratif voient le jour. Nous chercherons à les intégrer à la communauté de la recherche tout en respectant les valeurs et les savoirs dont ils sont porteurs. Les organismes à but non lucratif et les fondations qui se consacrent à la recherche font également partie du paysage actuel et doivent également être accueillis au sein de la communauté de la recherche.

Dans la mesure où nous savons que les recherches auxquelles participent des personnes issues d'expériences diverses ont de plus grandes retombées, nous favoriserons, auprès des chercheurs et chercheuses et d'autres personnes provenant de groupes divers, le sentiment d'appartenance à la communauté. Pour ce faire, nous inciterons les établissements à créer des espaces propices au regroupement et à l'accueil afin de stimuler les interactions et la compréhension nécessaires à la découverte et à l'innovation.

Par ailleurs, nous savons que les investissements dans les installations et l'équipement de recherche sont essentiels au développement d'une nouvelle génération talentueuse. Nous redoublerons d'efforts pour soutenir la formation, le recrutement et la rétention du personnel dans le cadre des activités de nos programmes de financement.

Nous pouvons également jouer un rôle important vis-à-vis de la réconciliation avec les peuples autochtones. Nous chercherons des moyens de souligner la contribution des peuples autochtones et d'approfondir la compréhension et l'intégration des savoirs traditionnels et de leurs perspectives dans la recherche. Nous collaborerons avec les communautés autochtones du Canada et nos partenaires fédéraux pour veiller à ce que nos programmes de financement et nos activités appuient les principes de réconciliation.

Pour parvenir à ces résultats, nous allouons des ressources aux opérations et engagements suivants :

Programmes de financement et soutien à la recherche

- Revoir nos critères d'évaluation relatifs à la composition des équipes de projets afin d'encourager une plus grande participation de chercheurs et chercheuses de tous les horizons professionnels et de divers groupes;
- Inciter les établissements à créer des espaces destinés au personnel de recherche et ouverts aux autres afin de mettre en place des réseaux et des communautés entre diverses disciplines;
- Établir des partenariats avec des organismes de recherche financés par le gouvernement fédéral et d'autres organisations afin d'accroître les occasions qu'ont les chercheurs et chercheuses en début de carrière, de participer à des programmes de formation et de perfectionnement;
- Examiner les moyens d'accroître la participation aux comités experts et aux comités d'évaluation multidisciplinaires de personnes issues de groupes sous-représentés et aux parcours professionnels divers;
- Examiner la possibilité de mettre sur pied des groupes consultatifs provisoires pour participer à la révision des programmes de financement et des politiques de la FCI.

Rayonnement et partenariats

- Promouvoir la contribution et la participation des chercheurs et chercheuses autochtones ou provenant de groupes sous-représentés dans les projets financés par la FCI.

Initiatives organisationnelles

- Revoir les politiques financières qui concernent la rémunération des expertes, experts et des autres personnes qui prennent part aux comités d'évaluation;
- Examiner les moyens de favoriser l'EDI et la réconciliation avec les peuples autochtones dans le cadre du fonctionnement, de la gouvernance, des programmes de financement et des activités lorsque cela est pertinent par rapport au mandat de la FCI.

Répondre aux besoins de la communauté de la recherche

Au Canada et à l'étranger, les progrès de la recherche scientifique sont le fruit des efforts concertés de multiples acteurs des secteurs universitaire, public, privé et à but non lucratif. En collaboration avec les trois organismes fédéraux de financement de la recherche, nous jouons un rôle essentiel en mettant à la disposition des chercheurs et chercheuses les installations et l'équipement dont ils ont besoin pour formuler des propositions de recherche en vue d'obtenir des subventions du gouvernement fédéral.

Cette collaboration dépasse les programmes de financement conjoints. En tant que membre du Comité de coordination de la recherche du Canada et de divers comités et groupes de travail fédéraux, nous contribuons à l'élaboration de la politique fédérale en matière de science et d'innovation. Nous travaillons également en étroite collaboration avec les provinces et d'autres organismes qui financent la recherche au Canada et à l'étranger.

Afin d'optimiser les retombées du financement public de la recherche, nous continuerons à chercher des occasions de collaborer et d'établir des partenariats avec d'autres organismes. Ce plan stratégique se traduira par des programmes de financement et des politiques qui serviront les intentions du Canada en matière de recherche et aideront les établissements de recherche universitaires et privés à demeurer concurrentiels sur la scène internationale.

Pour parvenir à ces résultats, nous allouerons des ressources aux opérations et engagements suivants :

Programmes de financement et soutien à la recherche

- Examiner la possibilité de conclure des ententes de collaboration et de partenariat en matière de financement et d'administration avec des organismes de recherche fédéraux;
- Soutenir la création de nouvelles installations de recherche régionales en consultation avec les établissements et le gouvernement fédéral;
- Soutenir la mise à niveau et la modernisation d'installations financées antérieurement par la FCI, qui sont toujours indispensables à la recherche et dont l'utilisation est partagée;
- Discuter du financement des installations et de l'équipement de recherche avec des gouvernements étrangers, des établissements de recherche, des organisations internationales et des fondations;
- Étudier la possibilité d'exiger des établissements qu'ils mettent en place des politiques visant à limiter la duplication non essentielle d'installations et d'équipements de recherche.

Rayonnement et partenariats

- Inciter les établissements de recherche et les parties prenantes à établir des consortiums d'achat d'équipement scientifique, le cas échéant.

Initiatives organisationnelles

- Revoir les politiques et les lignes directrices des programmes de financement afin de simplifier les pratiques administratives.

En conclusion

Une vision pour tirer le meilleur parti de la recherche menée au Canada

L'excellence a toujours été une valeur fondamentale de notre organisme, et elle demeure primordiale encore aujourd'hui alors que nous continuons à servir la communauté de la recherche.

En règle générale, l'objectif d'un plan stratégique consiste à établir une feuille de route pour l'avenir. Or, à la FCI, l'avenir est notre réalité quotidienne. En effet, un concours que nous organisons aujourd'hui vise à offrir les espaces et l'équipement dont nous aurons besoin dans les deux à cinq prochaines années. Dans notre planification, nous nous efforçons de pressentir les besoins qui émergeront au cours des prochaines décennies afin que les établissements puissent faire des choix stratégiques qui permettront le rayonnement de la recherche fondamentale et appliquée. Les chercheurs et chercheuses du Canada aspirent également à se hisser dans le peloton de tête mondial, et l'accès à une infrastructure de recherche de pointe est essentiel pour y parvenir.

Ce plan définit le contexte, les outils et les moyens qui permettront aux chercheurs et chercheuses de trouver des solutions à des problèmes cruciaux et complexes et de faire des découvertes qui amélioreront la vie de notre population. Le contexte ne se limite pas à une région ni à un pays ; il a une portée internationale. Nous devons intervenir sur des plateformes toujours plus vastes. Les enjeux actuels nécessitent des outils spéciaux qui ouvrent la voie à des collaborations toujours plus étroites. De plus en plus de chercheurs et chercheuses travailleront en équipes par-delà les établissements et les frontières nationales et devront avoir accès à des installations et à des laboratoires de pointe. Nous continuerons également à soutenir la convergence entre les disciplines et à encourager l'inclusion d'une diversité de personnes et d'idées dans notre communauté de recherche. En bons citoyens du monde, nous favoriserons et ferons connaître les efforts déployés pour assurer la durabilité, tant en ce qui concerne l'équipement de recherche et la construction d'installations, que dans le cadre de nos propres activités.

Alors que nous envisageons l'avenir avec confiance, nous écouterons et noterons les meilleures idées de la communauté de la recherche pour les intégrer à nos programmes de financement et à nos activités. Nous collaborerons avec cette dernière, tous les paliers de gouvernement, le milieu universitaire et les entreprises pour atteindre les objectifs énoncés dans le présent plan stratégique. Ensemble, notre conseil d'administration, nos Membres et notre personnel continueront d'être au service des Canadiennes et des Canadiens comme nous le faisons depuis 25 ans en misant sur la prévoyance, la constance et l'innovation.

Roseann O'Reilly Runte